

ccfi MAG

Le magazine de ma **Communauté de Communes**

**WEB-SÉRIE
CCFI**

Et si on vous en disait
plus sur notre action ?

ZOOM SUR LE PADD*

Aménageons la Flandre Intérieure de demain !

*Plan d'Aménagement et de Développement Durable

PETITE ENFANCE



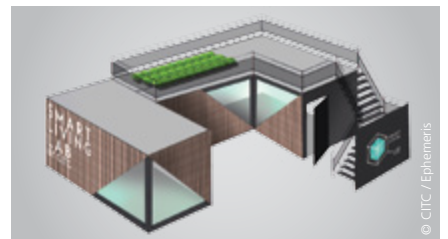
Le Relais Assistants(es) Maternels(les) à l'écoute des parents, des professionnels et des enfants.

TRAVAUX DE VOIRIE



De nombreux chantiers cet été pour vous faciliter la rentrée !

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Notre territoire a rendez-vous avec les nouvelles technologies en décembre.

12



© AUD Saint-Omer Flandre Intérieure

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable apporte une vision pour la Flandre Intérieure de demain. On vous explique comment, car vous en êtes les premiers concernés !

14



PETITE ENFANCE - JEUNESSE - ACTION SOCIALE

Vous êtes nombreux à avoir choisi le métier d'assistant(e) maternel(le) ou de faire appel à ce service pour assurer la garde de votre enfant. La CCFI est à vos côtés avec le Relais Assistants(es) Maternels(les).

8



© CITC / Epheméris

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En décembre prochain, un SmartLiving Lab sera installé à Méteren, on vous en dit plus sur cette installation de démonstration des nouvelles technologies du quotidien. Un pépinière d'entreprises va également être créée à Hazebroek.

10



TRAVAUX DE VOIRIE

L'été est synonyme de beaux jours, mais pas seulement. C'est également l'occasion pour la CCFI de réaliser d'importants travaux de voirie pour vous faciliter la vie !

4



RETOUR EN IMAGES

Rétrospective en images (et parfois en flamand !) sur les événements qui ont marqué l'actualité de la Flandre Intérieure ces derniers mois.

7



© OF Cœur de Flandre

ACTUALITÉS

Revitalisation du site industriel de Blaringhem et mise en place de la taxe de séjour au menu des actualités de ce numéro.

6



L'INVITÉ DE LA CCFI

Un numéro 3 placé sous le signe de l'agriculture avec la rencontre de Jacques WYCKAERT, exploitant agricole très engagé sur notre territoire.

11



ENVIRONNEMENT

La CCFI vous met à contribution pour faire l'état des lieux du patrimoine naturel à préserver dans le cadre de la mise en place du PLU.

16



WEB-SÉRIE CCFI

La CCFI a décidé de mettre les bouchées doubles pour vous expliquer comment nous agissons pour vous au quotidien grâce à une web-série.

CCFI Mag' – Communauté de Communes de Flandre Intérieure – numéro 3 – novembre 2016

Directeur de la publication : Jean-Pierre BATAILLE, Président de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure – Responsables d'édition : Jean-Pierre FERAMUS, CCFI et Bruno CHAUDEMANCHE, CCFI - Rédaction : Service Communication, CCFI – Conception graphique et réalisation : Audacioza, Wemaers-Cappel – Impression : Nord'Imprim, Steenvoorde – Routage : La Poste – Dépôt légal : en cours – ISSN : 2493-1047. Cette impression à 50 000 exemplaires du magazine, avec un papier SATIMAT GREEN 115 g, permet d'économiser sur le plan environnemental 31 096 litres d'eau, 2 153 kg de bois, 1 325 kg de matières envoyées en décharge et 153 kg de CO₂.

Nous aménageons aujourd'hui la Flandre Intérieure de demain.

ÉDITORIAL

« PADD » : ces quatre lettres ne vous disent sans doute rien. Pourtant, il s'agit d'une étape charnière du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal que nous élaborons depuis maintenant deux ans. En effet, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable permet de répondre aujourd'hui aux problématiques auxquelles la Flandre Intérieure sera confrontée demain. Plus qu'un simple plan d'aménagement et de développement, ce document insufflé la dynamique à suivre pour notre territoire en matière de mobilité, de logement, de démographie, d'environnement ou encore de développement économique.

Notre économie, nous avons choisi de la recentrer ces derniers mois sur les créateurs d'entreprises, que nous accompagnons de la naissance du projet à sa concrétisation. Fablab, espaces de coworking, pépinière d'entreprises et même démonstrateur des technologies sans contact et de l'Internet des objets : nous misons sur les nouvelles technologies et le numérique afin que vous puissiez développer votre activité en Flandre Intérieure !

Si vous en doutiez encore, la CCFI ne manque pas d'ambition. Une ambition proportionnelle aux possibilités offertes par notre vaste territoire. Chaque jour, élus et agents de la collectivité travaillent pour concrétiser des projets novateurs qui dessineront les contours de la Flandre Intérieure de demain.

Début 2017, une web-série sera d'ailleurs diffusée sur les réseaux sociaux pour vous expliquer d'une manière ludique et décalée le cœur de notre action. Restez connectés avec la CCFI ! En attendant, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro 3 du CCFI Mag'.



Jean-Pierre BATAILLE
Président de la CCFI

ZOOM SUR GODEWAERSVELDE

Un village patrimoine, vivant et exceptionnel

Godewaersvelde, 2 070 habitants sur 12 kilomètres carrés, est situé sur un site attirant 130 000 à 200 000 touristes par an, grâce au Mont des Cats couronné par l'Abbaye Notre Dame du Mont mais également à son musée, gardien de l'histoire de la frontière, à son patrimoine immobilier protégé ou encore ses chemins de randonnées. 40 associations traditionnelles et modernes rythment la commune toute l'année !

► Une histoire riche

Godewaersvelde, un nom mystérieux qui peut aussi bien signifier « Champ de Millepertuis » que « Terre de Godewart ». Le mystère est entier. Le village est marqué par son histoire économique frontalière et par les guerres. Un livre et un site Internet rassemblent quasiment toutes ces péripéties.

► Des signes particuliers ?

Une abbaye qui rayonne et dont les moines viennent accomplir leurs devoirs civiques à Godewaersvelde, ce qui semble toujours attirer les journalistes. L'école Jacques Prévert située dans l'ancienne gare, ouverte sur un imposant jardin public. Un carnaval original qui ouvre la saison.

► Godewaersvelde et la CCFI

Godewaersvelde a toujours œuvré en faveur de l'intérêt communautaire. Le premier bienfait étant le partage de moyens puissants dans de nombreux domaines des compétences. L'aide apportée à Godewaersvelde par la CCFI suite aux inondations du 31 mai dernier en est une illustration.

Retrouvez à chaque numéro un zoom sur une commune choisie au hasard.



© AUD Saint-Omer Flandre Intérieure



© Godewaersvelde



Wallon-Cappel fait partie des douze premières communes aidées par le fonds de soutien à l'investissement communal mis en place par la CCFI. Ici, ce sont 50 000 euros qui ont été versés pour construire la salle du Coevoet, nouvelle salle associative.

Le Bureau d'Etudes de la CCFI était présent à Steenbecque pour découvrir un procédé hybride enduit / enrobé plus économique et résistant pour les routes de la CCFI.



Dans le cadre d'une délibération en Conseil Communautaire, la CCFI a subventionné la restauration de la chapelle Notre-Dame du Bon Secours à Renescure de par son intérêt architectural remarquable.



Les voyages forment la jeunesse en Flandre Intérieure! Cet été, ce sont 288 jeunes âgés de 12 à 17 ans qui ont pu profiter des séjours organisés par le service Jeunesse. Dépaysement, escapade culturelle ou encore bol d'air montagnard, comme ici sur les hauteurs du Mont Blanc !

Fin septembre, la CCFI et Jean-Pierre BATAILLE, Président, sont venus à votre rencontre sur le marché du jeudi soir au sein du pôle gare de Bailleul. Nous avons lancé avec vous le casting pour trouver l'ambassadeur de la CCFI dans le cadre de notre web-série !



La CCFI a renouvelé son soutien à la traditionnelle Foire Agricole, Artisanale et Commerciale d'Hazebroeck. Nouveauté cette année : le salon du tourisme vert auquel la CCFI a participé aux côtés de l'Office de Tourisme Cœur de Flandre. Une recette culinaire avec des produits du territoire y a même été réalisée !



Le rôle de la CCFI est également de répondre aux demandes du quotidien. Ici, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Hazebroeck, nos services ont modifié en lien avec la commune d'Hazebroeck l'emplacement des places de stationnement pour personnes à mobilité réduite. Elles sont désormais mieux adaptées aux besoins des habitants.



Un espace de coopération et d'innovation a ouvert ses portes à Méteren. De nombreuses propositions originales ont été brassées lors des estaminets d'idées avec des participants venus de tous horizons.



 Coworkons en Flandre Intérieure



En septembre dernier, la CCFI était partenaire d'un match de handball de gala organisé par le HBH 71 d'Hazebrouck. Ce match opposait Dunkerque à Ivry, deux équipes de D1 masculine. Le coup d'envoi a été donné par Jean-Pierre BATAILLE, Président de la CCFI, en compagnie de Laurent OLIVIER, Président du club.

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine et de la Citoyenneté, la CCFI a organisé cinq sorties nature en partenariat avec les structures du territoire, comme ici à Bailleul. Le but de ces sorties était de faire état du patrimoine naturel remarquable en Flandre Intérieure.



Près de 200 conseillers municipaux, représentant toutes les communes de la CCFI, étaient présents pour suivre la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable de Jean-Pierre BATAILLE, Président, et de Valentin BELLEVAL, Vice-Président en charge notamment de l'Aménagement.



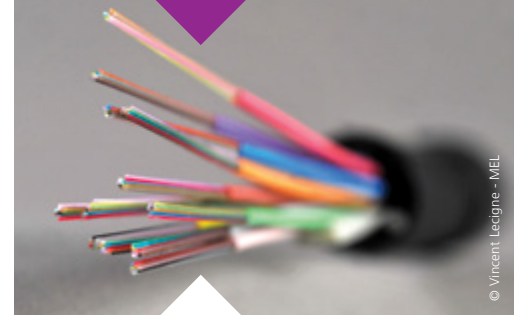
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le délai de mise à disposition du très haut débit se précise pour la Flandre Intérieure. La montée en débit (pour les habitants disposant d'un faible débit actuellement) sera disponible dès 2018. La fibre optique, permettant l'accès au très haut débit, sera quant à elle opérationnelle pour tous en 2023, avec une priorité donnée aux zones d'activités pour soutenir l'attractivité de notre territoire. Un délai raccourci de deux ans par rapport aux prévisions annoncées !



2023

Toute la CCFI disposera de l'accès au très haut débit



© Vincent Leducq - MEL

WEET JE GY DAT ?

Traduction en Flamand

Me weeten nuu meer van wanneer Binnen-Vlaenderen gaet de styf vulle vlooge kunnen krygen. Den opgaen van de rappighyd (voor de dien die een flowe rappighyd hen) gaet gereëd zyn van 't jaer 2018 af. Den optykedraed, dien noodig is om den styf vulle vlooge te krygen, gaet voor alleman gebruuklik zyn in 2023 mit een voorhande an de enterpryzeplekken om 't antrekken van nuuze streeke te onderhouden. Twee jaeren vroeger of me hadden ezeid !



2023

De heële VSDBV gaet de styf vulle vlooge kunnen gebruiken

Traduit par l'ANVT - Vervlamscht van de ANVT - www.anvt.org

Jacques WYCKAERT

Exploitant agricole engagé sur le territoire

Notre invité pour ce numéro 3, Jacques WYCKAERT, exploitant agricole à Renescure et très investi sur le territoire, a accepté de répondre aux questions de la CCFI et de parler avec nous d'agriculture.

1. Jacques, tout d'abord dites-nous en quelques mots quelle est votre place dans la sphère agricole ?

En premier lieu, je suis agriculteur depuis 1979 et gère un groupement agricole d'exploitation en commun avec mon fils et ma belle-fille à Renescure. Une exploitation de 130 hectares à vocation laitière avec 90 vaches. Un travail passion ! J'ai également d'autres casquettes en dehors de mon exploitation. Je suis Président de l'Union Agricole d'Hazebrouck (branche de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) et du Comité de la Foire Agricole, Artisanale et Commerciale depuis 10 ans. Je suis également élu de la Chambre d'Agriculture Interdépartementale du Nord-Pas de Calais. Autant vous dire que mes journées sont bien remplies, malgré mes 58 ans !

2. Lors de la dernière Foire Agricole, Artisanale et Commerciale d'Hazebrouck, Jean-Pierre BATAILLE a annoncé la création d'un label pour valoriser les produits issus de Flandre Intérieure. Qu'en dites-vous ?

Avant toute chose, je tiens à préciser que notre territoire est chanceux. J'entends par là que nous disposons de nombreux atouts : une agriculture dynamique, des exploitants(es) compétents(es), un climat plutôt propice et surtout des terres fertiles. Notre savoir-faire et notre diversification de productions représentent une vraie force. Nous sommes dans un bassin de production et de consommation, mais encore faut-il donner envie aux habitants de consommer local ! La mise en place d'un label permettra de favoriser encore davantage les circuits

courts mais également de rester compétitifs, via l'innovation notamment. C'est donc un gage de qualité supplémentaire pour notre agriculture.

3. Tous les exploitants agricoles du territoire ont été sollicités dans le cadre du diagnostic agricole pour le PLUi. Quels enseignements en tirez-vous ?

En tant qu'élu de la Chambre d'Agriculture, j'ai eu la chance de participer aux douze réunions de la CCFI, mais également personnellement pour mon exploitation. Ce diagnostic était indispensable pour connaître et protéger notre territoire agricole, représentant plus de 80% des 50 communes. Il faut réussir à intégrer le bâti dans notre milieu agricole pour poursuivre le développement de la filière. 80% des agriculteurs ont répondu à l'appel, je pense donc que ce diagnostic est fiable et que le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) en ressortira grand.



4. Qu'attendez-vous de la CCFI dans les prochaines années pour pérenniser votre secteur d'activité ?

Poursuivre l'accompagnement et la prise en compte du monde agricole dans le développement du territoire, en évitant notamment de gaspiller le foncier. Les agriculteurs souffrent aujourd'hui et sont donc loin d'être opposés au développement économique ! Je pense qu'en continuant à dialoguer entre élus et exploitants agricoles, nous sommes sur la bonne voie. Au regard des travaux menés conjointement, le PLUi (mis en place fin 2017) répondra, je pense, à nos attentes.

5. Avez-vous un procédé innovant dans votre exploitation diffusable sur le territoire ?

Nous avons mis en place, sur deux exploitations de Renescure, une unité de méthanisation. Ce dispositif permet de transformer les matières organiques en biogaz. Ce gaz permet ensuite à deux moteurs de générer l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle de 600 foyers. Fumier, lisier, sous-produits de légumes ou encore pelouse, notre unité tourne à plein régime ! La chaleur produite par les moteurs est également utilisée et revendue. Ce procédé écologique nous permet de diversifier nos sources de revenus.

Le PLUi proposera un maillage cohérent entre urbanisme et agriculture.

Jacques WYCKAERT
Exploitant agricole
engagé sur le territoire

Blaringhem : un site industriel sauvé pour être revitalisé

Le site industriel de Blaringhem, historiquement exploité par un occupant unique, la société Arc International, a été sauvé par l'action de la CCFI en mars 2015 pour être revitalisé. On vous explique pourquoi.

Petit retour en arrière pour bien comprendre la situation. Historiquement, la société Arc International, industriel du verre, réalisait sur le site de Blaringhem une partie de sa production dans un espace de 43 hectares, dont 14 hectares de bâtiments de grande hauteur, de stockage, de services ou contenant des fours. Cet exploitant unique a connu plusieurs difficultés qui l'ont amené à stopper aujourd'hui la majeure partie de sa production sur le site blaringhémois. La

CCFI, en partenariat avec le Conseil Régional et l'Établissement Public Foncier, a fait le choix d'acquiescer ce site pour maintenir plus de 5 000 emplois au sein de la maison mère d'Arc International, implantée sur le territoire voisin de l'audomarois. Aujourd'hui, le site de Blaringhem est en pleine revitalisation avec deux entreprises prochainement implantées (Entyrecycle et Lussiol) et d'autres nombreux contacts engagés par notre service Développement Économique et l'agence

de développement économique SOFIE. Ce site est unique à plus d'un titre : 130 000 mètres carrés de bâtiments disposant d'un accès électrique haut voltage indépendant, d'un oxydric, de la fibre optique ou encore d'un quai sur le Canal de Neufossé. La CCFI œuvre au quotidien pour relancer le site afin d'optimiser son futur rayonnement économique, social et humain. Un seul objectif : créer de nombreux emplois sur le territoire.

L'action de sauvegarde économique d'un site industriel unique.

Jean-Pierre BATAILLE
Président de la CCFI



Une taxe de séjour pour booster notre offre touristique

Le Conseil de Communauté a acté la mise en place de la taxe de séjour pour nos établissements touristiques à compter de 2017. Celle-ci sera réglée directement par les touristes, dès lors qu'ils dormiront sur place. La somme récoltée sera entièrement réinvestie dans le développement touristique local.



La CCFI a décidé d'accélérer la promotion du territoire et son développement touristique en instaurant une taxe de séjour pour chaque nuitée, en fonction des catégories d'hébergement et du nombre d'étoiles. Comment ? En utilisant les recettes issues de cette taxe pour favoriser la fréquentation touristique de la CCFI, au service des hébergeurs. Plus concrètement, la somme récoltée sera répartie pour financer les structures en charge du tourisme, investir dans de futurs équipements touristiques (signalétique pour cyclistes, aménagement d'espaces en bord de Lys, etc.) mais également pour épauler des manifestations locales et ainsi leur offrir une meilleure notoriété. Ces manifestations soutenues pourraient relever du domaine musical, culturel, festif, sportif, etc. La finalité est simple : améliorer et diversifier l'offre touristique du territoire pour que nos touristes passent davantage de temps en Flandre Intérieure. Le tourisme est un véritable levier de développement économique, créateur de richesses et d'emplois. Bonne nouvelle, en tant qu'habitant de Flandre Intérieure, vous n'êtes pas assujettis à cette taxe si vous séjournez sur le territoire !

Rapprocher notre territoire des entreprises qui innovent



La CCFI a été retenue par la Région Hauts-de-France pour accueillir un dispositif de sensibilisation aux innovations numériques : le « SmartLiving Lab by CITC ». Ce sera la seule implantation du genre en Flandre ! Zoom sur cette installation novatrice qui sera adossée à l'espace de coopération et d'innovation de Méteren en décembre.



Le premier fablab disponible mi-décembre !

Le premier fablab du territoire ouvrira ses portes mi-décembre à Méteren. Véritable plateforme ouverte de création et de prototypage d'objets, il s'adresse aux entrepreneurs, designers, artistes et étudiants, souhaitant passer du concept au prototype. Vous y trouverez un ensemble de machines à commande numérique de niveau professionnel : découpeuse laser, fraiseuse numérique et imprimantes 3D seront mises à disposition (moyennant une participation financière) pour que vos idées deviennent réalité !

► Qu'est-ce que le SmartLiving Lab ?

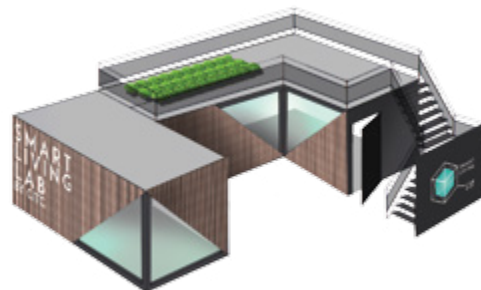
Cet outil conçu par le CITC (Centre d'Innovation des Technologies sans Contact) a pour objectif de sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux du numérique à travers différentes démonstrations. Il se compose de trois containers show-room dédiés notamment à l'habitat, au commerce ou encore à l'agriculture. En partenariat avec le CITC et la Région Hauts-de-France, mais également avec les entreprises innovantes du territoire que nous avons sollicitées lors d'un appel à participation, le SmartLiving Lab permettra de promouvoir l'utilisation des technologies sans contact et de l'Internet des objets en environnement réel.

► Quelles seront les thématiques abordées ?

La CCFI et ses partenaires (chambres consulaires, BGE, agences d'urbanisme et de développement économique, offices de tourisme, syndicat d'énergie, etc.) ont identifié plusieurs thématiques : habitat, tourisme, commerce, artisanat, agriculture et cadre de vie. Ce démonstrateur sensibilisera par exemple au mobilier urbain connecté. Son contenu sera modulé et scénarisé pour être au plus près des attentes de notre territoire.

► Où, quand et pour qui ?

Implanté au cœur du premier espace de coopération et d'innovation à Méteren, du 12 décembre 2016 au 4 février 2017, le SmartLiving Lab s'adressera en priorité aux entreprises du territoire et aux collectivités. Véritable outil pédagogique pour le territoire, ce démonstrateur mobile sera un lieu de promotion des savoirs-faires, s'inscrivant dans la création d'espaces de coopération et d'innovation en Flandre Intérieure.



*Déployons
la numérique
pour un territoire
connecté
et collaboratif !*

Pascal CODRON
Vice-Président en charge
du Développement Economique
et de la Transition Énergétique

Zoom sur : Matériaux Naturels des Flandres



À quelques mètres de la frontière belge se dressent discrètement les locaux composés de blocs de chanvre et de bois de l'entreprise Matériaux Naturels des Flandres. Accueillis par deux des trois associés, de nationalités belge et française, nous y découvrons une entreprise à taille humaine mais dont le savoir-faire est unique en Flandre Intérieure. Sa mission ? Epauler particuliers et professionnels dans leurs projets d'éco-construction ou d'éco-rénovation, en leur proposant une large palette de matériaux adaptés à leurs besoins, que ce soit pour le gros-œuvre, l'isolation ou les finitions. Les trois associés se sont également spécialisés dans les poêles de masse. Cette entreprise du Parc d'Activités de Callicanes, à Godewaersvelde a su s'appuyer sur un réseau d'artisans des deux côtés de la frontière et sur des fournisseurs triés sur le volet. En collaboration avec son réseau d'artisans et de fournisseurs, elle propose également des petites formations à la pose d'enduits notamment. Vous aurez ainsi l'occasion de vous essayer à cette technique directement sur les murs de l'entreprise ! Auparavant implantée à Neuve-Eglise, Matériaux Naturels des Flandres profite depuis janvier 2015 d'une situation géographique idéale à cheval sur la frontière, sur un grand axe de passage et au pied du Mont des Cats. Avec 700 000 euros de chiffre d'affaires en 2015, l'entreprise compte étoffer son portefeuille de clients en Flandre Intérieure.

Limiter l'impact financier des travaux pour nos commerces

Par l'intermédiaire de l'association Initiative Flandre Intérieure, à laquelle adhère la CCFI, des prêts d'honneur ont été accordés aux commerçants impactés par les travaux des pôles gares de Bailleul et Hazebrouck.

Nos petites et moyennes entreprises / industries, tous secteurs confondus, font la richesse de notre tissu économique, artisanal et commercial. Pour accompagner leur création, reprise ou encore les aider à se développer, une association leur vient en aide : Initiative Flandre Intérieure. Cette structure a épaulé 43 entreprises sur notre territoire en 2015 en leur accordant des prêts d'honneur d'un montant total de 428 000 euros. Ce qui représente 109 emplois ! L'année dernière, d'importants travaux ont été réalisés pour aménager durablement nos deux haltes-gares, à Bailleul et Hazebrouck.

Ces chantiers ont rendu l'accès difficile aux commerces adjacents sur des périodes parfois longues. Certains de ces commerces ont ainsi vu leur fréquentation baisser avec les difficultés de trésorerie et la perte de chiffre d'affaires associés. Afin de ne pas mettre en péril ces commerces, la CCFI a décidé de confier à Initiative Flandre Intérieure la gestion d'un dispositif spécifique de prêts d'honneur qui a permis d'épauler 3 commerces bailleulois et 4 commerces hazebrouckois pour un montant total de 50 000 euros de prêts à remboursement différé. Notre intercommunalité y a contribué à hauteur de 15 000 euros. Car, même s'il est important d'améliorer le cadre de vie de nos habitants, il est également primordial de ne pas en faire pâtir nos commerçants !



Une pépinière d'entreprises créée à Hazebrouck !

L'une des 9 ambitions du PADD (voir page 12) porte sur l'attractivité économique du territoire. Si de très belles entreprises sont d'ores et déjà implantées et accompagnées, la CCFI souhaite également épauler le créateur d'entreprise.

Une politique d'immobilier d'entreprises a été mise en place pour permettre, depuis l'émergence de l'idée à la création et aux différentes étapes du développement, de trouver des lieux d'implantation. Tel est l'objectif de la CCFI avec l'acquisition récente d'un site artisanal, rue de Vieux-Berquin à Hazebrouck. Une pépinière d'entreprises y sera prochainement aménagée, à laquelle seront adossés un fablab et un espace de coworking, en complément de ceux de Méteren. Cette structure facilitera à terme la création d'entreprises (et donc d'emplois) en apportant un soutien technique et financier, mais également des services et conseils aux créateurs.

Bureaux, locaux d'activités ou de stockage, services logistiques mutualisés (accueil, salles de réunions) et services d'accompagnement (conseil et formation, intégration dans les réseaux économiques) : une prestation clé en main disponible dans la limite de trois ans. Le site a l'avantage de disposer de bureaux et locaux existants et sera donc rapidement opérationnel. Prochaine étape, mettre en place un hôtel d'entreprises et du foncier à vocation économique pour permettre aux entreprises sortant de la pépinière de grandir en Flandre Intérieure. À vos marques, prêts, créez !

Une voirie en chantier cet été pour faciliter votre rentrée

L'été dernier, le service Voirie et Bureau d'Etudes de la CCFI a redoublé d'efforts pour éviter que les travaux d'envergure programmés ne vous portent préjudice. Commerces, entreprises ou encore établissements scolaires, après les chantiers, tous ont pu reprendre une activité normale à la rentrée.



Si l'on ne devait retenir qu'un chiffre : 99. Il s'agit du nombre de chantiers voirie menés de front durant l'été sur le territoire de la CCFI. Ces chantiers, orchestrés par notre service Voirie et Bureau d'Etudes avec les entreprises locales, ont concerné 40 communes depuis le début des beaux jours. Beaux jours qui marquent souvent une baisse d'activité permettant aux engins de chantier d'évoluer plus librement et ainsi de limiter les désagréments pour les habitants.

A Winnezele, l'ensemble de la voirie a été purgée rue Verte pour palier l'hétérogénéité du sol avec une présence forte d'argile notamment. Ces travaux de restructuration de la route ont nécessité un décaissement de 70 centimètres et la mise en place de matériaux nobles pour un montant de 37 000 euros.

La période estivale a également été l'occasion pour la CCFI de se charger de la voirie donnant accès à nos nombreux commerces. La Ferme Beck, rue Eeckelstraete à Bailleul, avec une voirie refaite à neuf, le restaurant L'Etrier de Boeschèpe avec la pose d'un nouveau bicoche, ou encore la zone d'activités de la Gare à Steenbecque, voient leurs accès facilités depuis septembre.

Établissements scolaires et habitations ne sont pas en reste avec un nouveau tapis d'enrobé avenue Marcel Coisne à Nieppe ou une intervention hors temps scolaire rue Pierre Curie, au Lycée des Flandres d'Hazebrouck, pour éviter un effondrement de la chaussée et d'éventuels accidents de transports scolaires. La CCFI a tenu son pari !

Les routes de Cassel et de Hondegem à Sainte-Marie-Cappel ont bénéficié de la création d'un cheminement piétonnier en sable stabilisé, côté habitations, et d'un busage complet des fossés. 700 mètres de déportation de l'espace piétons pour un meilleur confort, un charme conservé mais surtout une sécurité optimale avec des trottoirs d'une largeur d'1 mètre 40. L'espace végétalisé à venir est du ressort communal.

Aidez-nous à préserver votre patrimoine naturel !

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la CCFI œuvre pour la préservation du patrimoine naturel pour les générations futures. En complément du diagnostic établi sur le territoire, nous avons besoin de votre aide.

Notre territoire est le poumon vert de notre arrondissement.

Jean-Luc DEBERT
Vice-Président en charge de l'Environnement, des Ordures Ménagères et de l'Hydraulique



Amateurs de randonnées pédestres, cyclistes ou de simples balades, chacun d'entre vous peut apporter sa pierre à l'édifice. Comment ? Il vous suffit de photographier les éléments naturels que vous souhaiteriez protéger (mares, haies, arbres remarquables, prairies, etc.), de les localiser ou indiquer le nom de la commune CCFI concernée. Dernière étape et non des moindres : nous envoyer vos photographies que nous serons susceptibles de diffuser. Contribuez à ce que le paysage flamand que nous aimons tant soit préservé de manière pérenne !

Envoyez-nous vos photos sur environnement@cc-flandreinterieure.fr ou par courrier à la CCFI. Plus d'informations sur le site internet de la CCFI

La lutte contre les inondations : zoom sur le rôle primordial des haies bocagères

Notre territoire est sensible à l'érosion des sols et aux inondations. Aussi, la CCFI a décidé de lancer un appel à projets pour tenter d'y remédier par l'intermédiaire des haies bocagères, véritables symboles naturels flamands. Un volet environnement incontournable dans notre politique d'aménagement du territoire.



En cas de fortes intempéries, le ruissellement peut occasionner des dégâts plus ou moins conséquents sur les cultures, la voirie ou les habitations. Les haies, en plus de leur intérêt écologique et esthétique, représentent un réel atout en matière d'hydraulique. En effet, elles permettent de limiter le ruissellement de l'eau, en réduisant sa vitesse, et ainsi la saturation rapide des becques. La CCFI a donc décidé de lancer un dispositif d'aide à la plantation de haies bocagères, ouvert aux exploitants agricoles et aux communes, en partenariat avec le Département du Nord. La fourniture des plants se fera par l'intermédiaire de l'opération

L'opération Plantons le Décor, portée par les Espaces Naturels Régionaux, cherche à maintenir la qualité de nos paysages flamands en réintroduisant des arbres et arbustes d'essences locales, dont des variétés fruitières. L'objectif est de passer des commandes groupées à coût avantageux et de les récupérer en deux points du territoire le 10 décembre 2016 ou le 10 mars 2017 (clôture des commandes respectivement le 18 novembre 2016 et le 20 février 2017). Cette opération, pour laquelle la CCFI enregistre les commandes et assure l'animation de la démarche, ne serait réalisable sans le soutien des associations « Bien Vivre à Oudezele » et « Morbecque Environnement ». Rendez-vous sur : www.plantonsledecor.fr



Vous ne souhaitez pas planter chez vous ? Alors plantez chez d'autres dans le cadre du Festival de l'Arbre, qui se déroulera du 19 au 27 novembre. De nombreuses animations autour de la thématique de l'arbre se dérouleront sur le territoire. Suivez l'actualité de la CCFI pour connaître les événements près de chez vous !

Plantons le Décor. Cette technique d'hydraulique douce, s'intégrant tout à fait dans nos paysages, s'avère bien moins onéreuse que des ouvrages de retenue d'eau. Un complément naturel au fauchage des accotements et au curage préventif des fossés du territoire !

Les haies sont un atout pour nos paysages, la biodiversité, la régulation des eaux, procurent de l'ombre et limitent le vent. Alors, n'hésitez pas à nous faire part de vos projets !



Aménager et développer la Flandre Intérieure de demain

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, dont la mise en place est prévue avant fin 2017, est arrivé à une étape charnière : celle qui définit le développement et l'aménagement futurs de notre territoire à l'horizon 2032. Eclairage sur le sujet.

**Innovons
et maintenons une
Flandre Intérieure
attractive
et dynamique !**

Valentin BELLEVAL
Vice-Président en charge
de l'Aménagement, de l'Urbanisme,
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Après plus d'un an de diagnostic sur les cinquante communes de la CCFI, vos élus communautaires ont débattu en juillet dernier sur le projet d'aménagement et de développement durable, le PADD. Plus qu'un projet politique ou qu'un simple acronyme, le PADD est une vision nouvelle pour notre territoire. Une vision qui se concrétisera par un projet ambitieux, porté par vos élus pour améliorer, à terme, votre quotidien. Son objectif est de définir les conditions d'aménagement optimales de l'intercommunalité d'aujourd'hui à 2032, où nous passerons de 103 000 à 110 000 habitants. 4 générations vivront et devront cohabiter en Flandre Intérieure. Durant ces 16 prochaines années, cette problématique rythmera le cœur de notre action. Nos 11 gares et haltes-gares devront,

par exemple, devenir des axes d'attractivité majeurs et revendiqués. Avec l'appui de l'agence d'urbanisme, la vision d'un territoire connecté et collaboratif a été élaborée. Deux mots qui sous-entendent que nos petites et grandes communes seront unies et innovantes, utilisant leurs complémentarités comme une force pour servir le bien commun, mais également que nous nous tournerons davantage vers nos voisins. Ainsi, chaque action individuelle, quelle que soit la commune, sera source d'une création globale de richesses. Notre communauté, qui n'aura jamais aussi bien porté son nom, n'a aucunement envie de devenir le jardin de la métropole lilloise ou un territoire dortoir. Pour y parvenir, le PADD se traduira sur le terrain par 9 grandes ambitions que nous vous invitons à découvrir sur le site internet de la CCFI.

Un forum et une réunion publique sur cette vision du devenir du territoire seront prochainement organisés afin que chacun puisse découvrir, discuter et s'approprier notre feuille de route en matière d'aménagement.

*Le PADD
pose les bases de la
Flandre Intérieure
de demain...*



110 000
habitants : objectif en 2030



460
nouveaux logements par an



4 générations
qui continuent de
cohabiter. Maintenir
et attirer les jeunes
ménages

► Repenser la mobilité

en facilitant le stationnement à proximité des nœuds de transport en commun existants

► Favoriser l'accueil d'investisseurs

économiques en favorisant le parcours de développement d'une entreprise pour maintenir de l'emploi sur le territoire

► Préserver et valoriser notre environnement

en protégeant le patrimoine naturel et bâti, socle de notre cadre de vie et de notre attractivité touristique

► Opérer la transition énergétique

en misant sur les potentiels d'énergies renouvelables

► Penser à notre agriculture

en limitant la consommation de terres agricoles et en favorisant les activités indirectes pour maintenir l'agriculture sur le territoire

La halte-gare de Nieppe va changer de visage !

La halte-gare de Nieppe connaît une hausse constante de sa fréquentation, rendant son parking exigu. Des aménagements conséquents sont prévus. On vous en dit plus.

L'une des ambitions du PADD porte sur l'émergence d'une nouvelle mobilité en Flandre Intérieure. Cela passe notamment par le renforcement de la dorsale ferroviaire du territoire avec ses 11 gares et haltes. Cet enjeu se décline concrètement dès aujourd'hui avec 730 000 euros engagés pour le développement des haltes-gares et 460 000 euros pour les pôles gares d'Hazebrouck et de Bailleul. A Nieppe, vous pourrez prochainement bénéficier d'un nouvel espace de stationnement accolé aux voies ferrées avec 86 places (dont 2 places pour personnes à mobilité réduite) et 4 places dépose minute. L'intervention de la CCFI répond ici à deux besoins : d'une part apporter une solution d'accessibilité optimale au train pour les habitants et inciter aux déplacements en train, et d'autre part faciliter et sécuriser les déplacements dans



la rue de Vanuxeem. Cette rue subissant au quotidien le déficit de stationnement pour les usagers du train, les zones piétonnes vont y être notamment mieux délimitées. C'est donc une vraie politique en faveur de la mobilité et d'amélioration du cadre de vie que mettra en œuvre la CCFI à Nieppe !

Zone d'activités de la Houblonnière : une zone en pleine mutation !

L'arrivée de l'enseigne Buffalo Grill n'y est pas étrangère avec ses 22 créations d'emplois : à Méteren, la zone d'activités de la Houblonnière est en train de se transformer.

Les plantations et arbustes y sont plus nombreux et agencés pour délimiter notamment les nouveaux espaces de stationnement et agrémenter la zone. Les espaces verts communs y sont d'ailleurs entretenus par la brigade verte de la CCFI, composée de deux agents qui se chargent également de l'entretien des autres zones d'activités intercommunales. Pour répondre aux nouveaux besoins en matière de défense incendie pour les bâtiments accueillant du public, un bassin de récupération d'eau de pluie sera creusé et servira de réserve complémentaire. 463 mètres cubes qui permettront aux pompiers, au premier semestre 2017, d'avoir les ressources en eau suffisantes pour intervenir. Par ailleurs, ce bassin répondra à toutes les règles de sécurité

et d'accès en vigueur avec des clôtures anti-chutes et un parking dédiés. Ces travaux de rétention permettront également de viabiliser une nouvelle parcelle afin d'accueillir une entreprise supplémentaire.





Accompagner l'accueil des jeunes enfants

Depuis début 2016, le Relais d'Assistant(es) Maternels(les) a vu son champ d'actions élargi à l'ensemble de la CCFI. Ainsi, nos 50 communes bénéficient d'un service commun assuré par notre pôle Petite Enfance. Zoom sur le quotidien des 12 agents qui parcourent le territoire pour accompagner professionnels de l'accueil, parents et jeunes enfants.

En Flandre Intérieure, on dénombre près de 3 500 enfants de moins de 3 ans et 2 200 familles qui emploient un(e) assistant(e) maternel(le). Chaque famille peut être accompagnée par l'un des neuf points relais qui quadrillent le territoire, tout comme chacun des 1 096 assistants(es) maternels(les) de la CCFI. L'objectif est d'informer les familles sur la garde de leur enfant tout en professionnalisant constamment ce mode d'accueil.

▶ À qui s'adresse le RAM intercommunal ?

Ce service gratuit et neutre est destiné aux assistants(es) maternels(les) et candidats à l'agrément, aux parents et futurs parents à la recherche d'un mode de garde, aux gardes à domicile et aux enfants de moins de 4 ans accueillis chez un professionnel.

▶ Quel est l'accompagnement proposé ?

Nos professionnels de la petite enfance sont chargés de missions transverses : informer sur les droits, les devoirs et les obligations de chacun, conseiller parents et professionnels sur le plan administratif, financier et éducatif, orienter vers les organismes spécifiques et former nos assistants(es) maternels(les) à une garde optimale de l'enfant.

▶ Comment le RAM intercommunal vient-il à votre rencontre ?

En complément des 23 lieux de permanences physiques et téléphoniques du territoire accessibles au moins une fois par semaine, nos agents organisent de nombreux ateliers d'éveil en se déplaçant dans les communes. À cela s'ajoutent les réunions thématiques, temps forts et la mise à disposition de documentation.

Epauler professionnels et familles pour favoriser le bien-être de l'enfant.

Carole DELAIRE
Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance, de la Jeunesse et de l'Action Sociale

 **1 096**
assistants(es) maternels(les) travaillent sur la CCFI

 **12** agents à votre service

 **29** ateliers d'éveil organisés chaque semaine

Des séjours pour nos jeunes oui, mais citoyens !

En 2016, le service Jeunesse de la CCFI a profité des vacances hivernales et estivales pour organiser dix séjours pour les jeunes de Flandre Intérieure de 12 à 17 ans. Ce sont ainsi 189 jeunes qui ont pu dévaler les pistes d'Annelle ou de la Chapelle d'Abondance, mais également 288 jeunes ayant séjourné aux quatre coins de la France cet été. Parmi ces résidences agréées, deux séjours « citoyens » ont notamment fait le plein avec Paris et Strasbourg. Détrompez-vous, ce ne sont pas de simples virées touristiques ! Institut du Monde Arabe, Sénat, Invalides ou encore Panthéon pour l'escapade parisienne, Conseil et Parlement Européens pour le séjour alsacien : des découvertes très enrichissantes ! Bien évidemment, entrecoupées de nombreux moments de détente mais également de surprises. À Paris, les jeunes ont notamment été accueillis par Jean-Luc Reichmann en personne pour le tournage de l'émission « les douze coups de midi » ou par l'humoriste Olivier de Benoist pour son spectacle. Des moments inoubliables ! Trois colos sports d'hiver sont programmées durant les prochaines vacances scolaires de février et d'avril 2017.



Inscriptions à compter du 5 novembre, rendez-vous sur le site Internet de la CCFI

Citoyenneté : la nouvelle thématique des CLEC



C'est reparti pour une nouvelle année scolaire pour les Classes Lecture Ecriture Culture ! Depuis début septembre, la CCFI parcourt les écoles publiques et privées du territoire pour offrir la possibilité aux classes de CM1/CM2 (ou CE2/CM1/CM2 si classe triple) de participer à des ateliers sur une toute nouvelle thématique : la citoyenneté. Des temps relatifs à la sécurité, l'éducation au développement durable ou la découverte de la ville seront proposés. Ludiques et originaux, ils seront organisés sur une semaine scolaire, en classe ou en extérieur. Un agent CCFI dédié, parfois accompagné de professionnels de la thématique concernée, se déplace durant toute l'année scolaire pour échanger avec les écoliers. Les CLEC, en partenariat avec les Inspections Départementales de l'Education Nationale décentralisées, remportent chaque année un franc succès auprès de nos jeunes écoliers. 10 classes supplémentaires ont déjà manifesté leur intérêt cette année pour bénéficier de ce dispositif qui ne cesse de se développer. Des expositions reprenant les créations des élèves sont en projet pour fin juin. À suivre donc !

Plus d'informations sur les Classes Lecture Ecriture Culture sur le site Internet de la CCFI

Adhésion aux CLIC : favoriser le « bien vieillir » sur le territoire

CLIC, une dénomination simple mais des moyens importants mis en œuvre pour favoriser la préservation de la qualité de vie de la personne âgée ou handicapée de plus de 60 ans, et le soutien aux proches. En effet, les Centres Locaux d'Information et de Coordination Gérontologiques contribuent à l'intervention coordonnée des institutions et acteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires sur



l'ensemble des problématiques liées à la qualité de vie. Ils assurent une mission d'information et d'accompagnement afin de favoriser le maintien à domicile ou une éventuelle entrée en maison de retraite. En cas de nécessité, une coordinatrice peut également intervenir au domicile de la personne.

Deux CLIC sont implantés sur le territoire intercommunal, celui des Géants de Flandre regroupant 39 communes et celui de Bailleul / Merville regroupant les 11 restantes. Par délibération en Conseil Communautaire, à l'unanimité, les communes ont toutes adhéré aux CLIC signant ainsi un véritable acte de soutien aux politiques et services en faveur des personnes âgées ou handicapées. La CCFI a, quant à elle, décidé d'abonder les communes en versant une participation financière par habitant pour ainsi promouvoir le développement de ces lieux uniques qui promeuvent le « bien vieillir » sur le territoire.

Plus d'informations :
CLIC Bailleul / Merville - Tél. 03.28.44.25.77
CLIC des Géants de Flandre - Tél. 03.28.42.49.10

WEB-SÉRIE CCFI

À PARTIR DE JANVIER 2017 SUR



Résumé

C'est la nouvelle série événement ! Le quotidien d'une collectivité encore trop méconnue, la Communauté de Communes de Flandre Intérieure. Petit à petit, épisode par épisode, elle se dévoile à ses habitants dans une web-série à rebondissements. Une saga décalée, humoristique et pédagogique en plusieurs petits épisodes, diffusée à partir de janvier 2017. Le rôle de votre com' au quotidien et ses domaines d'action, c'est sur la web-série !



Si vous avez manqué le début...

Déambulant dans les moindres recoins de la Flandre Intérieure, tantôt près des monts, tantôt dans un estaminet, un homme tente à tout prix de savoir si les habitants de la CCFI la connaissent. Balbutiant parfois quelques mots de flamand, il se heurte à l'ignorance de ses pairs. Va-t-il parvenir à avoir un retour positif ? Rencontrera-t-il l'adhésion des habitants ? Est-il vraiment l'homme de la situation ?



zappez sur la chaîne Youtube de la CCFI !



INFOS PRATIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FLANDRE INTÉRIEURE

Adresse

Centre Directionnel
41, avenue de Lattre de Tassigny
59190 HAZEBROUCK

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
08h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Contact

03 28 50 50 50
mailccom@cc-flandreinterieure.fr

PISCINE INTERCOMMUNALE BAILLEUL

Adresse

Piscine intercommunale
4 allée Pierre de Coubertin
59270 BAILLEUL

Horaires d'ouverture

Lundi : 18h35 - 20h00
Mardi : fermé au public
Mercredi : 17h30 - 19h00
Jeudi : 17h00 - 19h00
Vendredi : 18h00 - 20h00
Samedi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Dimanche : 10h00 - 12h00

Contact

03 28 49 12 57

Service Portage de Repas

03 59 68 40 18
portagederepas@cc-flandreinterieure.fr

Service Jeunesse

03 59 68 40 19

Service Petite-Enfance

03 28 50 50 50

Multi-Accueil Méteren

03 28 50 40 32

Multi-Accueil Steenvoorde

03 28 50 11 41

Relais Assistants Maternels

03 28 50 50 50
ramifi@cc-flandreinterieure.fr

Service Urbanisme

03 59 68 40 25
urbanisme@cc-flandreinterieure.fr

